

# NOTE GENERALE CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assainissement des eaux usées collectées dans la zone d'assainissement collectif de Miélan sont traitées par une station d'épuration dont la gestion.

Sur les 1200 habitants, 550 sont abonnés soit 78 % de la population. Il existe deux stations d'épuration dont la capacité est de 200 eq.ha pour l'une et de 2000 eq.ha pour l'autre bien qu'en réalité dimensionnée pour 7500 eq.ha en raison de la présence jusqu'aux années 2000 d'un abattoir bovin.

10,5 Km de canalisations, 2 postes de relèvement constituent le réseau de collecte.

En conformité avec la réglementation, une auto surveillance a été mise en place avec le concours du SATESE (Département du Gers).

Le plan de zonage d'assainissement est révisé en même temps que la transformation du document d'urbanisme

Pour tous renseignements complémentaires

Mairie de Miélan

Tel : 0562675182

Note générale concernant l'assainissement pluvial :

*Une étude est conduite conjointement avec la transformation du POS en PLU*